

MC.DEL/74/06
5 December 2006

Original:
FRENCH

**DECLARATION DE LA TUNISIE
A L'OCCASION DU 14^{ème} CONSEIL
MINISTERIEL DE L'OSCE
BRUXELLES, LES 4 ET 5 DECEMBRE 2006-12-05**

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord au nom de la délégation tunisienne féliciter la présidence belge pour l'organisation parfaite et la réussite de la 14^{ème} réunion ministérielle et remercier l'OSCE pour nous donner l'occasion de partager avec les pays participants quelques réflexions sur le devenir des relations OSCE/PMPC pour un partenariat plus riche et plus humain.

Dans ce contexte, si nous sommes d'accord sur l'identification des risques et défis et sur la définition des concepts et approche de la sécurité, nous sommes encore à la recherche d'instruments de coopération appropriés entre l'OSCE et les PMPC pour un partenariat global assurant équilibre entre l'agenda sécuritaire et l'agenda de développement ; ce qui suppose la mise en place d'une coopération rénovée dans son approche et son contenu, voire une base de travail tenant compte des préoccupations communes et des spécificités de la région. Un mécanisme sous forme d'un comité de suivi OSCE/PMPC serait le cadre approprié pour la réflexion et les actions à entreprendre en commun.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'interdépendance croissante entre la sécurité en Europe et celle en Méditerranée appelle à un partenariat global, agissant et solidaire devant :

- Élaborer un cadre de dialogue permanent et de concertation régulière assurant globalité de la coopération au regard des intérêts stratégiques communs ;
- Assurer une participation régulière des PMPC à tous les organes de l'OSCE;
- Renforcer la dimension méditerranéenne de l'OSCE.

Et ce afin d'agir ensemble efficacement pour répondre aux attentes de nos populations.

Merci Monsieur le Président